

**AVIS DE PUBLICITE**

**AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE**  
**DIRECTION TERRITORALE NORD – PAS-DE-CALAIS**  
**COMMUNE D'ANNAY-SOUS-LENS**



<b>Date limite de réception des propositions</b>	Date : 23/03/2020 Heure : 12h00
<b>Objet de l'occupation</b>	APPEL A PROJETS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL (DPF) POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU QUAI D'ANNAY-SOUS-LENS: quai de transbordement de marchandises et terrains nus. <a href="#">cf. pièce n°1 : Notice explicative et RC</a>
<b>Lieu</b>	Commune :Annay-sous-Lens Canal de la Deûle – Rive Gauche
<b>Téléchargement du dossier d'appel à projets</b>	<a href="https://www.vnf.fr/vnf/avis-de-publicites/appele-a-projet-pour-le-developpement-economique-du-quai-dannay-sous-lens-62/">https://www.vnf.fr/vnf/avis-de-publicites/appele-a-projet-pour-le-developpement-economique-du-quai-dannay-sous-lens-62/</a>
<b>Activité(s) pouvant être exercée(s)</b>	Dans l'optique de dynamiser le quai d'Annay-sous-Lens, le présent appel à projets vise à implanter une ou plusieurs activités économiques fortement utilisatrice de la voie d'eau, sur un site fluvial sous convention d'occupation temporaire avec Voies navigables de France. Tout projet devra être compatible avec l'affectation de la voie navigable, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable et le PLU de la ville d'Annay-sous-Lens (en cours de révision) ;En cas de demande de droits réels, le dossier devra respecter les formes des articles L2122-6 et suivants du CGPPP.
<b>Caractéristiques essentielles/particularités de l'emplacement</b>	Le domaine public fluvial, objet du présent appel à projet, comprend un terrain de 30200 m <sup>2</sup> divisible avec un quai fluvial de 408 mètres linéaires d'accostage divisible, (PK 47,630 à PK 48,039). Pour information, un terrain privé de 27 000 m <sup>2</sup> situé en lisière du DPF ainsi que 16530 m <sup>2</sup> de terrains communaux sont susceptibles d'être acquis. cf. pièce n°1
<b>Type d'autorisation délivrée</b>	Convention d'occupation temporaire (COT FRET) avec Voies navigables de France
<b>Conditions financières générales</b>	Cf. pièce n°1
<b>Date de disponibilité prévisionnelle du bien</b>	Disponible au 01/10/2020
<b>Durée de la COT/AOT</b>	10 ans (à titre indicatif, adaptable en fonction des investissements)
<b>Critères de sélection</b>	Cf. pièce n°1
<b>Négociation</b>	Des négociations pourront être menées sur le(s) projet(s) proposé(s) (redevance, trafic fluvial...)
<b>Pièces à fournir</b>	<a href="#">Cf. Pièce n°2 : Dossier de candidature et pièces listées dans la notice explicative et RC</a>

<b>Dépôt des candidatures –</b> <i>Modalités de transmission</i>	<b>Avant le 23 mars 2020 à 12 heures</b> , date et heure limites de remise des offres (cf. pièce n°1)
<b>Service à contacter pour renseignement</b>	Agence territoriale de développement - 03.27.94.55.70 <a href="mailto:agence-de-douai.dt-npdc@vnf.fr">agence-de-douai.dt-npdc@vnf.fr</a>